

Conférence du 22 Novembre 2013

État de la Philosophie au Québec

Conférencier : Mr. Jean-Claude Simard
Professeur de philosophie à l'Université du Québec à
Rimouski et au Cégep de Rimouski.

Rapport :

Le 22 novembre 2013 s'est tenue sur le campus de l'UQAM une conférence publique donnée par Mr. Jean-Claude Simard, Professeur de philosophie à l'Université du Québec à Rimouski et au Cégep de Rimouski. Cette conférence se tenait dans le cadre du colloque « État des lieux de la philosophie au Québec », colloque organisé à l'occasion de la journée mondiale de la philosophie qui se tient chaque année sous l'égide de l'UNESCO.

La présentation de Mr. Simard a porté principalement sur deux points: L'histoire de la philosophie en tant qu'activité scientifique au Québec et la qualité de la coopération entre les philosophes du collégial et leurs collègues de l'université.

Sur le premier point :

C'est au début des années 1920 que la Philosophie est enseignée à l'Université de Montréal qui n'est alors qu'une succursale de l'Université Laval. En 1954, elle fait son entrée sur le campus de l'Université de Sherbrooke. Le

département de philosophie y est créé en 1963. En 1969, c'est au tour de l'UQAM de créer un département de philosophie.

Dans l'ensemble, même si l'enseignement de la philosophie prend progressivement corps sur tous les campus du Canada francophone, les programmes d'enseignement demeurent fortement influencés par le poids de l'église catholique. La discipline est essentiellement enseignée par les religieux. Ce n'est que 31 ans après la création de son département de philosophie que l'Université Laval se libère de la tutelle de Rome.

Mr. Simard inscrit par conséquent le développement de l'enseignement de la philosophie au Canada francophone dans la grande mouvance de la quête de l'autonomie. De ce fait, loin d'être une initiative autonome, le rapport Parent est plutôt la continuation du combat citoyen d'émancipation d'un peuple. La sécularisation progressive des programmes d'enseignement de philosophie est à interpréter comme faisant partie du vaste mouvement de sécularisation de la société québécoise dans son ensemble. Il a salué la contribution de certains universitaires au rayonnement de la philosophie québécoise : François Hertel, Michel Morin, etc.

Toutefois, le développement de l'enseignement de la philosophie au Québec n'est pas influencé que par l'église. L'apport de la philosophie française avec notamment le séjour québécois de Gaston Bachelard a été d'une grande contribution à l'émergence de la philosophie québécoise. Plus tard, vers la fin des années 1970, elle a aussi connu l'influence de la philosophie allemande et autrichienne.

Sur le deuxième point :

La comparaison entre la profession de Philosophe au Collégial et à l'Université a aussi été au cœur de l'exposé de Mr. Simard. Outre la mission traditionnelle de formation des futures enseignants de philosophie, le conférencier a fait ressortir une caractéristique fondamentale du philosophe universitaire qui focalise son attention sur un terrain de recherche bien précis, contrairement au philosophe du collégial qui se distingue essentiellement par sa polyvalence. Le philosophe universitaire est très souvent un spécialiste alors que son collègue du collégial n'est pas forcément spécialiste d'un terrain de recherche particulier. C'est donc ce pluralisme au niveau des domaines d'intervention qui distingue le philosophe collégial de son collègue de l'université.

Mr. Simard a également fait ressortir la nature des publications des philosophes au collégial qui répondent généralement à une demande sociale réelle et qui, de par la mission des Cegeps et Collège, est plus à l'écoute de la société. Les publications du philosophe collégial seront plus accessibles au grand public, moins hermétiques que ceux de son collègue des universités qui s'adressent essentiellement aux spécialistes, et sont généralement écrites dans un style très savant. Au philosophe du collégial est implicitement dévolue une mission d'éducation civique des citoyens, une tâche qui ne fait nécessairement pas partie du « cahier de charge » de son collègue de l'université.

Cependant, il a noté un réel regain de la philosophie universitaire pour les questions de grande importance pour la société. Il s'agit notamment des questions touchant à l'éthique en général, et à l'éthique médicale ou à l'éthique des affaires en particulier.

Dans l'ensemble, de l'avis de Mr. Simard, la qualité de la coopération entre les deux communautés de la philosophie québécoise n'est pas optimale. Il a plaidé pour un plus grand rapprochement entre les deux segments professionnels aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui de l'enseignement. Selon lui, par delà les différences, il est souhaitable que les deux communautés resserrent leurs liens afin de ne pas penser isolement.

Après l'exposé de Mr. Simard, la phase d'échanges avec les participants a été l'occasion de dresser le constat de la faible présence de la philosophie dans le quotidien des Québécois. L'un des intervenants a même fait remarquer que, avec grande probabilité, le prochain pont portera le nom de Céline Dion ou de tout autre artiste, et pas celui d'un philosophe. Ceci pour attirer l'attention sur le peu d'importance qu'accordent les pouvoirs publics à la philosophie et aux philosophes.

Un autre intervenant, journaliste retraité, s'est étonné de la faible présence des femmes dans l'histoire de la philosophie au Québec. Sur cette question précisément, Mr. Simard a mentionné la grande contribution de Madame Josiane Boulad-Ayoub au rayonnement de la philosophie au Québec, et a expliqué la faible représentation de la gente féminine par la très grande influence de l'église aux premières heures de la philosophie québécoise.

Dans l'ensemble, cette conférence très ovationnée a réuni une centaine de participants se recrutant aussi bien dans le grand public que dans la communauté universitaire.

Fait à Montréal, le 23 Novembre 2013

Léonard JAMFA